



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

ÉTAT

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
98600 WALLIS et FUTUNA

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :

L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Wallis
Tél. / Fax : 00 (681) 72.11.16

Courriel: marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché

Travaux d'extension du marché couvert de « Mala'e Mahu »

II.2 Type de marché

Marché public de travaux

II.3 Informations

Marché global

II.4 Lieux d'exécution

Aka'Aka – 98600 île de Wallis

II.5 Critères d'attribution

- Critère Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 %

II.6 Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont fixés à l'article VI de l'acte d'engagement.

II.7 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur le budget de l'État et rémunérées selon les prescriptions du CCAP

III. Procédure

II.1 Type de procédure

Marché public passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

II.2 Date limite de dépôt des offres :

- vendredi 19 octobre 2018 à 11 h 30 Heure de Wallis, auprès de :

Administration Supérieure du Territoire des îles de Wallis et Futuna
Service des Finances - Cellule des Marchés Publics
BP 16, Mata'Utu - 98600 WALLIS

II.2.2 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique

IV.1 Conditions de participation

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le règlement de la consultation.

V. Renseignements complémentaires

V.1 Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

V.2 Relance de la procédure

Procédure lancée suite à la décision du pouvoir adjudicateur de ne pas donner suite à la consultation initiale du 17 août 2018.

V.3 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS
Tel.: 00 (681) 72.14.85
Fax.: 00 (681) 72.14.86
Courriel : tamatautu@mail.wf

V.4 Date d'envoi du présent avis



mm
Jean-François TRÉFFEL